

*Ordonné*, que la pétition de la compagnie du chemin de fer de Jonction et des Carrières de *Napierville*, présentée hier, soit maintenant lue.

Et la dite pétition,—demandant certains amendements à la charte de la dite compagnie, est lue et reçue.

*Ordonné*, que la pétition de *Charles P. Mattocks*, de la cité de *Portland*, et autres, de l'Etat du *Maine*, des *Etats-Unis*, présentée hier, soit maintenant lue.

Et la dite pétition,—demandant que les pétitionnaires soient constitués en corporation en vertu des lois du *Canada* sous le nom de “*The Winslow Packing Company*,” est lue et reçue.”

*Ordonné*, que la pétition de *William Van Duzen Lawrence* et autres, présentée hier, soit maintenant lue.

Et la dite pétition,—demandant que les pétitionnaires soient constitués en corporation en vertu des lois du *Canada*, sous le nom de “*The Davis and Lawrence Company*,” et que l'article du règlement de la Chambre relatif à l'avis à publier, soit suspendu, est lue et reçue.

*Ordonné*, que la pétition de la compagnie du chemin de fer de Jonction du Grand Occidental à la rive du lac *Ontario*, présentée hier soit maintenant lue.

Et la dite pétition,—demandant la passation d'un acte pour prolonger davantage le délai fixé pour le commencement et l'achèvement du chemin projeté par la dite compagnie, pour étendre ses pouvoirs comme corps incorporé et pour d'autres fins, est lue et reçue.

*Ordonné*, que la pétition de *C. B. Pitblado* et autres, présentée hier, soit maintenant lue.

Et la dite pétition,—exposant que les pétitionnaires sont membres du bureau nommé par l'église presbytérienne du *Canada* pour administrer un fonds pour l'érection d'églises et presbytères dans le *Manitoba*, et les Territoires du *Nord-Ouest*, et demandant que le dit bureau soit constitué en corporation, est lue et reçue.

Sur motion de *M. Paint*, secondé par *M. Gunn*,

*Ordonné*, que le comité spécial chargé d'étudier la question du trafic inter-provincial, soit autorisé à envoyer quérir personnes, papiers et documents.

*Ordonné*, que *M. Ferguson (Welland)* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer la compagnie du Pont de chemin de fer de *Niagara*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

*Ordonné*, que *M. Cameron (Victoria)* ait la permission de présenter un bill à l'effet de constituer en corporation la compagnie de télégraphe de l'*Atlantique*, du *Pacifique* et de la *Rivière-de-la-Paix*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

*Ordonné*, que *M. Richey*, ait la permission de présenter un bill à l'effet de réunir la Caisse des Veuves et Orphelins des Ministres Presbytériens en rapport avec l'Eglise Presbytérienne des Provinces Inférieures, et la Caisse des Veuves et Orphelins de l'Eglise Presbytérienne des Provinces Maritimes en rapport avec l'Eglise d'Ecosse, et de créer une corporation pour administrer ces caisses.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

*Ordonné*, que *M. Cameron (Victoria)*, ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du *Pacifique* à la *rivière de la Paix*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

*Ordonné*, que *M. Bergin* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer du *Pacifique d'Ontario*.